

CONNEXION AU COMPTE

Toutes les fonctionnalités du Portail Familles sont accessibles sur smartphone, tablette et ordinateur dans un affichage responsive.

Contact du Guichet des Familles : 02 28 25 03 69 ou guichetdesfamilles@pornicagglo.fr.
En cas de difficulté ou pour toute question, le Guichet des Familles est à votre disposition.

Ma première utilisation du compte sur le Portail Familles.

Cliquez sur : <https://portailfamilles.pornicagglo.fr/>

Dans la rubrique « Connexion à votre compte », renseignez votre adresse mail ainsi que votre mot de passe. Cliquez sur « Connexion ».

Vous n'avez pas encore de compte : dans la rubrique « Connexion à votre compte », cliquez sur « Pas encore de compte ? Créer mon compte ».

Un email de confirmation vous sera envoyé au moment de la création de votre compte.

Cliquez sur ce lien pour le valider, attention, ce lien n'est valable que 20 jours.

Attention : le mail de confirmation peut se trouver dans vos spams.

J'ai perdu mon identifiant et/ou mon mot de passe.

Votre identifiant est l'adresse mail que vous avez utilisé pour créer votre compte.

Votre mot de passe est personnel.

En cas de perte, il peut être régénéré en cliquant sur « Mot de passe oublié ? ».

En cas de difficulté, le Guichet des Familles peut vous renvoyer un mail pour réinitialiser votre mot de passe.

Je ne maîtrise pas du tout l'informatique : comment faire ?

Le Guichet des Familles peut vous accompagner par téléphone pour l'ouverture de votre compte et vous aider pour vos premières réservations.

J'habite sur le territoire de Pornic agglo Pays-de-Retz et j'accueille mes petits-enfants pendant les vacances.

Je souhaite les inscrire à l'accueil de loisirs, à l'animation Jeunesse. Comment procéder ?

Seuls les parents peuvent créer un compte sur le Portail Familles et faire les réservations. Il est néanmoins tout à fait possible (après la création de compte par les parents) que vos petits-enfants soient inscrits et fréquentent l'accueil de loisirs, l'animation Jeunesse, gérés par Pornic agglo Pays-de-Retz.

J'habite hors du territoire de Pornic agglo Pays-de-Retz.

Puis-je inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs ou à l'animation jeunesse ?

L'accueil de votre enfant est possible même si vous ne résidez pas sur le territoire de Pornic agglo Pays-de-Retz.

Les réservations seront possibles 7 jours après la date du lancement des réservations.

Vous retrouverez le calendrier pour :

-le service Enfance : <https://portailfamilles.pornicagglo.fr/api/files/1209>

-l'animation Jeunesse : <https://portailfamilles.pornicagglo.fr/api/files/1283>